
CR – BOARD / Registries Stakeholder Group
Tuesday, March 13, 2012 – 13:00 to 14:00
ICANN - San Jose, Costa Rica.

STEVE CROCKER:

Tout ça était un grand succès quand au temps qu'on a consacré au sujet spécifique pour nous plonger substantivement et pour avoir un échange ouvert et sincère. Alors o va commencer, on a jusqu'à 2 heures si je ne me trompe pas. En fait c'est les machines ici qui régulent tous. Et donc nous avons David, Keith et donc on est sur de répondre, c'est votre réunion, on veut bien participer dans cet échange. C'est qui, qui prend la parole?

KEITH DRAZEK:

Merci Steve. Bonjour, je suis Keith, le président alternatif du groupe de parties prenantes et comme Steve a dit, notre président avait une autre obligation et en fait il a du partir midi, il s'excuse mais bon si vous êtes avec moi, donc je suis Keith et j'ai Jeff, Jonathan et Ching qui sont tous de DAYS, des consultateurs, des conseillés pour le groupe des parties prenantes des registres de la GNSO donc dans le réseau de la GNSO donc c'est une opportunité que nous avons pour communiquer.

Je voudrais qu'on voie l'ordre du jour et les sujets que vous voulez qu'on adresse à partir de la liste que vous avez proposé. On voudrait brièvement mentionner le sujet d'intégration verticale, voire le PDP sur les recommandations, les chaines qui

Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

sont très confuses, les IDN des caractères unique pour les nouveaux TLD, les recherches de PDG, finalement la réponse que nous a posé le directoire c'est comment vous voyez les modifications et les impacts pour la GNSO, l'ICANN et le groupe de partie prenante d'organisation de registre à partir de la présentation des nouveaux GTLD. Donc allons y commençons. Steve prend la parole.

STEVE CROCKER:

Je pense qu'on a beaucoup, on a trop pour bien travailler avec tous ces nouveaux GTLD, on ne va pas les réviser tous mais en fait on a 3 qui sont principaux et on essaiera de travailler dessus, c'est ce qu'on devrait faire en fait, établir quels seraient les 3 plus importants et faire un choix.

KEITH DRAZEK:

D'accord, merci Steve, alors on va essayer d'établir les priorités et essayer de pouvoir répondre aux questions que vous allez nous poser. Au même temps, juste pour commencer, je voulais dire au sujet de l'intégration verticale que le directoire sait que ceci intéressait les groupes des parties prenantes des organisations particulièrement pour les opérateurs des registres qui sont intéressés à l'intégration verticale.

Donc on voudrait avoir une réponse du directoire et de l'équipe ICANN par rapport à ce sujet et donc on devra montrer que dans le court terme il y aura un processus et une procédure établi pour les registres qui existent déjà pour qu'ils appliquent

l'élimination de la titularité conjointe et la restriction d'intégration verticale pour les TLD qui existent.

On va faire une priorité de ceci, c'est très opportun et on voit que beaucoup de nos membres suivent cette procédure, ce processus pour finir avec ce travail pour pouvoir travailler dessus. Donc voilà ce qu'on voulait mentionner sur l'intégration verticale à moins que vous ayez des commentaires. Voilà notre commentaire, c'est tout ce qu'on voulait dire. Jeff vas y.

JEFF NEUMAN:

Oui je voulais juste ajouter qu'on voulait se rassurer que le processus soit mis en place dès que possible et que les registres ont exprimé leurs intérêt à appliquer ceci avant Prague.

Je ne sais pas si vous êtes engagé à faire ceci mais si vous voyez la recommandation de l'équipe, on va se servir du même processus et ceci a déjà été accepté pour permettre les registres qui existent déjà parce que je sais que certains sont entrain de sauter un peu et on ne sait pas ce qui va se passer et on essaye de reprendre le processus et donc on sait ce qu'on a recommandé.

STEVE CROCKER:

D'accord je prends note.

KEITH DRAZEK:

Ok, alors sur ma liste j'avais juste une brève discussion sur le PDP, la procédure de développement de politique et pour la

mise en place des recommandations de l'équipe de révision.
Est-ce que Jeff tu veux commenter ceci?

JEFF NEUMAN:

Oui bien sur ceci va vous dire quelque chose parce qu'on a déjà commenté ceci, je ne sais si c'était samedi ou dimanche mais en fait le groupe des parties prenantes des registres apprécie et reconnaît le travail du groupe de révision de WHOIS et ils ont beaucoup travaillé, on veut les féliciter sur ce rapport et pour le groupe de parties prenantes des registres, on a quand même des recommandations pour les politiques qui devraient venir en général des GSL, doc un modèle ascendant au lieu de venir de l'équipe de révision donc même si ce groupe est confirmé par nos membres de la communauté, on pense que ceci ne devrait pas être considéré comme une substitution pour le développement de politique ascendant. Donc voilà, je veux juste essayer d'inclure tous, on a des recommandations qu'on croit qu'ils devraient passer le processus de PDP.

BRUCE TONKIN:

Bon Jeff, ceci me semble raisonnable parce qu'on considère les recommandations de la ATRT et beaucoup de ces points ont une relation entre eux et c'était des processus du directoire ou qui sont contre les pas du directoire et alors le directoire a pu signer ceci et a dit oui on accepte les recommandations en ATRT et on ordonne à l'équipe de les mettre en place, on fait différence avec les recommandations de WHOIS et l'impact qu'ils ont dans

les tierces parties de la communauté qui peuvent être affectées par ceci et on devrait chercher à avoir un consensus.

Donc le problème pour le directoire est comment la GNSO devrait les apprivoiser et le conseil a dit bon en fait le rapport du groupe de WHOIS, merci mais on voudrait savoir ce que la GNSO en pense. Donc je crois que le problème pour nous est quand aux principes mais le problème est bien sur qu'on ne savait pas ce qu'on devait dire pour travailler dessus, on devrait voire que ceci fonctionnait, donc on ne veut pas que ceci stagne.

JEFF NEUMAN:

Merci Bruce. Je veux ajouter que le directoire à beaucoup travaillé sur le processus du PDP et qui ont une approche unique et la GNSO aussi, et donc le directoire ne peut pas forcer un PDP à la GNSO sans un vote. Et donc si le directoire demande à la GNSO d'avoir un PDP sur les proxys ou les enregistrements de confidentialité. Il n'y a pas de confidentialité, on n'a pas de blocage et ceci doit être fait immédiatement.

Donc si les groupes de travail en général, on devrait savoir comment ils travaillent ensemble et comment ils peuvent proposer des recommandations et donc c'est une préoccupation pour tous les PDP mais en fait en ce moment les recommandations seraient d'établir des priorités pour les recommandations qu'ils demandent des révisions de politique, il faudrait travailler sur ce problème au lieu de dire bon c'est un

problème de la GNSO mais je crois que c'est comme ça qu'on peut avancer.

STEVE CROCKER:

Bon j'ai une perspective un peu différente. Je vais essayer d'ajouter à ceci pour ajouter les morceaux qui manquent dans ce système. On a écrit les recommandations dans une version préliminaire du rapport et j'ai demandé à l'équipe d'examiner les recommandations et d'envoyer préliminairement l'estimation de la faisabilité qui serait affecté par ceci et c'est un processus de réunir l'information que le directoire est entrain de faire et donc pour les PDP en fait c'est un des aspects qu'on devra aborder et donc on devrait savoir quelles sont les recommandations beaucoup de temps avant que le directoire ne prenne de décision et en fait on réuni des décisions et puis on donne du conseil et on accepte le conseil qu'on reçoit des autres sources alors c'est juste qu'on dit bon c'est ça qu'on devrait faire à part plusieurs principes alors qu'il s'agit d'évaluation en fait et ça dépendra de l'évaluation de chacun.

Alors avant de commencer à vous préparer pour nous envoyer des missives, disant on va commencer un PDP, je crois que la meilleur façon que vous avez pour savoir comment les PDP vont appliquer ceci, qu'est ce qu'ils vont appliquer, qu'est ce qu'ils ne vont pas appliquer, quels sont les estimations de temps et de priorité, je crois que vous devriez prendre des décisions informés et j'espère que ceci sera inclus parmi vos expectatives et pour que le processus soit plus sensé bien sur.

KEITH DRAZEK:

Alors merci Steve, est ce qu'on a d'autres commentaires sur ce sujet sinon on va passer au 3^{ème} point, c'était la discussion des chaines qui étaient confusément semblables. Alors Chuck va parler de ceci.

CHUCK GOMES:

Merci Keith. On est reconnaissant de cette session, je voudrais classifier ce que je vais dire à travers la remarque initiale de dire que j'ai déjà discuté ceci avec Kate et John aujourd'hui plutôt le matin, et donc ce n'est pas simplement un sujet qu'on présente au directoire donc je pense que c'était une conversation constructive.

En deuxième lieu je veux dire qu'il ne s'agit pas d'un problème neuf, ceci n'a pas été mentionné à la dernière minute mais s'il s'agit d'un problème qui a été mentionné, il y'a un an et demi à peu près le processus de mise en place pour les nouveaux GTLD pour quoi que ce soit a été mentionné plusieurs fois.

Je crois que ce n'est pas un aspect du guide de candidature qui est mentionné pour la première fois. Ce n'est pas le cas. Et donc je vais vous fournir un panorama pour établir le contexte et donc dans le nouveau guide de candidature la première révision de confusion de chaine est très précoce dans le processus et elle évolue la similarité visuelle. Donc lorsqu'on a ceci et quand 2 chaines sont tellement semblables, on a beaucoup de

probabilité de confusion et en fait cette candidature pourrait être rejetée à ce point là.

Parmi les recommandations de la GNSO, la raison pour cette recommandation était d'éviter la confusion des utilisateurs. Et donc en fait l'intention de la GNSO était de minimiser la confusion des utilisateurs de la GNSO. Donc on est tous d'accord là dessus.

Le problème est qu'on a une possibilité où les 2 chaînes pourraient être semblables visuellement et ne pas représenter de confusion selon la façon dont on les offre, et donc le directoire a accepté xx de CCTLD pour les IDN et donc un suivi rapide c'est-à-dire, et donc lorsqu'on a offert 2 types de chaînes qui minimisaient la confusion pour ce type de chaîne. Donc c'était xx pour ceci et censé, il y aura pas de confusion mais en fait en ce moment le guide de candidature n'accepte pas de processus d'exception pour ceci.

Si 2 chaînes sont visuellement semblables, elles pourraient être rejetées. Et nous avons des commentaires qui vont être présentés par écrit et ce n'est pas la première fois qu'on mentionne ceci mais ceci sera présenté dans les prochains jours.

Si l'option était d'étendre la révision, de l'élargir, et la personne pourrait présenter sa propre candidature et qu'il y aurait pas de confusion et qu'il y a déjà un panel de similarité et de nouveau aspect pour le processus, en évite en fait les conséquences que la GNSO ne voulait le fait qu'il n'y ait pas de confusion et s'il n'y a pas de confusion on ne veut pas rejeter des candidatures pour

l'IDN, et donc pour le dire simplement quand on se présente comme candidat pour une nouvelle chaine dans le processus, on devrait pas la rejeter automatiquement, simplement parce qu'il est semblable visuellement.

KEITH DRAZEK:

Alors merci Chuck, et pour rajouter à ceci en fait si une organisation se présente comme candidat pour 2 ou 3 chaines qui sont semblables mais en fait puisque c'est la façon dont le registre ou l'organisation les a offertes, ça ne devrait pas être rejeté particulièrement parce que si le registre va offrir ce panneau, ce regroupement ou ces noms de domaines, on élimine les noms.

Ceci est important et on croit que ceci devrait être permis parce qu'on devrait revenir à la recommandation de la GNSO et si l'intention des recommandations est de ne pas confondre les gens, et puis on ne devrait pas éliminer les chaines.

ROD BECKSTROM:

J'ai une précision. En fait bien sur le guide de candidature a été approuvé par le directoire avec certaine petites modifications et en fait on demande si vous demandez qu'on fasse cette modification sur le guide de candidature?

CHUCK GOMES:

Oui.

ROD BECKSTROM:

Merci.

KEITH DRAZEK:

Ok merci. Nous allons avancer pour saisir le temps qu'on a. notre point suivant sur l'ordre du jour est les IDN de caractère unique et je crois que c'est Edmon qui va traiter ce sujet.

EDMON CHUNG:

D'accord, encore une fois ce n'est pas un sujet qui soit nouveau et je crois qu'on a travaillé sur le problème et donc le groupe de travail JIG, le groupe de travail conjoint et le groupe de travail sur les IDN entre la GNSO et la CCNSO ont travaillé sur ce problème, ils ont envoyé un rapport au 2 conseils du directoire et le directoire a répondu, et en fait le SSAC a récemment répondu sur ce problème, et on l'a observé et on voit que la plus part des points des objections qui voient sont semblables et tous ceci porte sur le fait de la similarité entre les chaînes et les variantes IDN et les relations entre toutes celles-ci.

Donc les recommandations sont différentes parce que la recommandation de l'SSAC ne permet pas que ce processus suive. Le GIG recommande d'avancer. En fait ce que je veux dire, je veux que le directoire fasse attention en fait de la défense entre les recommandations, le GIG a maintenu une réunion sur ce sujet et le SSAC a participé, je voudrais préciser ici quelques points.

En fait apparemment le SSAC présente des recommandations qui se basent sur 2 aspects. En premier le manque de limites ou

de définitions pour ce qui est un IDN de caractère unique et il s'agit d'un problème critique sur lequel ils basent leurs recommandations. Et puis, ils disent qu'il y'a un manque de procédures et d'outils pour professer ces révisions de similarité entre les chaines, entre les IDN de caractère unique. Donc ce sont les raisons principales pour les recommandations de l'SSAC. Le problème ici est que si ceci est correcte, on a un problème plus grand parce qu'en fait en ce moment le guide de candidature requière que 2 IDN, 2 TLD d'IDN de 2 caractères sont à comparer avec les IDN de caractère unique et ceci provoque une confusion et en fait ils visent à éviter la confusion entre les chaines de caractère unique et si on n'a pas de processus pour éviter ceci et pour gérer les caractères uniques, on aura un problème avec le processus générale des nouveaux GTLD.

D'autre part s'il était vrai qu'on ne peut pas identifier la limite d'un caractère unique en fait on ne pourrait trouver de limites pour 2 caractères non plus pour les IDN. Donc ceci crée je pense une sorte de défaut dominant et ceci présente un problème pour les nouveaux processus des nouveaux GTLD. Donc voilà quelques points qu'on voudrait que le directoire considère, qu'il fasse attention à ceci. Je pense qu'ils sont entrain de considérer la présentation d'une déclaration préliminaire sur ce sujet. Je pense qu'on va le considérer.

STEVE CROCKER: Bon je vais essayer de reformuler ce que tu viens de dire, c'est que tu crois qu'on ne sait pas ce qu'est un caractère unique mais on sait quand on le voit?

EDMON CHUNG: En fait oui c'est la base du rapport de SSAC.

STEVE CROCKER: Je vois que peut être il manque une conclusion au rapport du SSAC ou aux autres publications qui indiquent clairement quel est la précision des limites desquels on parle et quels serait le caractère unique pour les IDN, de quoi il s'agit et peut être on devrait discuter tous ceci.

THOMAS NARTEN: Bon oui peut être je voudrais préciser ce qu'est le problème ou ce qu'est la question parce que les IDN et les caractères uniques portent sur beaucoup de problème qui n'ont pas étaient résolues. Et donc ma question est quelle serait la partie qui devrait être reformulé où on devait travailler avant la publication du guide de candidature? Est ce qu'on devrait le faire le long de cette prochaine année, etc. ou il nous reste à travailler?

EDMON CHUNG: En fait si la base de rapport de SSAC est vraie donc on aura un problème plus grand avec le guide de candidature pour les nouveaux GTLD parce que ceci requière une chaine TLD pour

IDN de 2 caractères et une chaîne pour 1 caractère et on va devoir réviser la similarité, donc dans le guide le processus requière qu'on compare des chaînes de 2 caractères avec des chaînes d'IDN avec 1 caractère et ceci ne pourra pas être fait si... c'est vrai ce que le rapport SSAC dit.

STEVE CROCKER:

Alors on a Thomas puis Judith et puis je vais faire un commentaire.

THOMAS NARTEN:

En fait ce que je comprends est que la comparaison devrait être visuelle, donc on devrait comparer s'ils sont semblables ou pas visuellement et donc faire attention à la distinction entre un caractère, deux caractères nécessairement pour refaire ce jugement pour émettre ce jugement.

STEVE CROCKER:

Bon en fait on n'a pas une liste définitive de tous les caractères possible, tous les IDN d'un caractère qui pourraient exister possiblement. Je sais qu'il semble étrange mais en fait je suppose que c'est ce qu'ils suggèrent.

EDMON CHUNG:

Oui c'est ce que le guide dit en ce moment.

STEVE CROCKER: Bien, alors tous ceci est trop technique pour nous, on ne peut pas le résoudre maintenant.

JUDITH VAZQUEZ: Bon selon ce que je sais, d'après ce que je sais le rapport du SSAC dit qu'un IDN de caractère unique est un grand risque donc c'est une situation de grand risque et donc ils observent l'aspect de marketing d'une idée unique et d'un IDN de caractère unique mais est qu'on va faire face aux risques?

Et puis si on a un IDN de 2 caractères, on va fournir d'avantage de contexte à la signification particulièrement pour les caractères chinois, c'est pour cela qu'on veut accepter, qu'on veut incorporer ces IDN de 2 caractères pour ajouter les caractères asiatiques.

EDMON CHUNG: Ok, je ne pense pas qu'on ait rejeté ça, cet élément en particulier des IDN.

STEVE CROCKER: Bon je pense qu'il s'agit ici d'un type de problème. Alors en fait je pense qu'il s'agit d'un problème de technicisme entre l'application de cette idée pour les IDN non seulement de caractère unique mais pour les IDN de 2 caractères, c'est un peu confus. Alors on ne va pas pouvoir analyser ceci en détail mais il devrait y avoir quelqu'un qu'il le fasse en fait.

Je pense que c'est jusqu'ici qu'on va travailler dessus.

KEITH DRAZEK:

Merci, je pense que tous les membres du staff ou les membres du directoire peuvent faire leurs contributions et on a des experts qui proviennent du groupe de parties prenantes du registre et qui peuvent faire leurs apports aussi.

On va maintenant adresser les questions que le directoire nous a posé et comment travaille le groupe de parties prenantes du registre ou alors quels seraient les modifications, l'impact qu'il pourrait faire à notre groupe de parties prenantes de la GNSO ou à l'ICANN au complet à partir de la présentation des nouveaux GTLD.

Donc je vais commencer et puis je vais passer la parole aux autres membres du groupe de parties prenantes mais je voudrais noter que les registres ont vu ces modifications en mesure qu'elles sont faites depuis quelques années et cette dernière année nous avons mis à jour nos statuts et notre acte constitutif pour reconnaître l'addition des membres observatoire de notre groupe de parties prenantes et aussi pour améliorer nos régulations pour les votes ou les règles pour les votes tel que ceci relationne les nouveaux membres avec les registres, les bureaux d'enregistrements et les nouvelles organisations de bureaux d'enregistrement et la préoccupation de la propriété intellectuelle et don peut être qu'on a des instances où les membres des groupes des parties prenantes des organisations des bureaux d'enregistrement appartiennent

à plusieurs groupes de parties prenantes ou à des SO ou à des AC et donnent au statut...

Dans notre chapitre on a fait les modifications pertinentes et donc en fait nos membres peuvent voir peut être ceux qui appartiennent à plusieurs SO ou plusieurs AC qu'un membre ne devait pas pouvoir voter à un moment donné et qu'il y a des procédures qui existes pour que les créneaux établis pour les modifications à chaque fois pour revenir, pour aller en avance, voir cet aspect de la responsabilité des votations, des conditions de la votation et tel que groupe de parties prenantes je crois qu'on devrait adresser ce sujet, pour nous c'est un problème en terme de structure, on a été très proactif et on a déjà été engagé sur ce sujet et sur le groupe des parties prenantes des bureaux d'enregistrements depuis plusieurs réunions ICANN et on voudrait discuter maintenant ces problèmes avec les connaissances qu'on a dans l'intégration verticale et le problème de la titularité croisé et donc avec le groupe des parties prenantes qui vont traiter ce sujet. Et donc je voudrais savoir ce que le reste du monde a à dire et on prendra des questions du directoire.

STEVE CROCKER:

Bon alors combien de membre est ce que vous avez dans votre regroupement des organisations des bureaux d'enregistrement en ce moment?

>> (Interlocuteur parle avec micro désactivé.)

STEVE CROCKER: 13 membres qui ont le droit de vote.

KEITH DRAZEK: Oui, en ce moment on a aussi des observateurs qui viennent d'autres organisations, 6.

STEVE CROCKER: Et alors vous espérez que ce numéro grandira après le cycle des nouveaux GTLD? Ou peut être il sera magnifié?

KEITH DRAZEK: En fait oui, sans doute et on espère ceci et on espère que notre groupe de parties prenantes soit plus semblable à celui du bureau d'enregistrement dans le futur et en termes de taille, de complexité, des intérêts variés entre nos membres et si je dois deviner je crois que le comité exécutif va avoir un rôle plus prééminent dans l'avenir que ce qu'il a eu dans le passé. Donc en termes de problèmes de gestion logistique opérationnelle sur les discussions des différents problèmes.

JUDITH VAZQUEZ: Oui d'accord je sais qu'aujourd'hui les grands 3 ou 4 registres vont fournir la plateforme technique pour les nouveaux GTLD.

Donc lorsqu'on a un problème par rapport à la conformité ou le processus qui parmi l'équipe d'ICANN et l'équipe du directoire, à qui devrait-on envoyer le problème? Est ce un fournisseur technique ou le registre?

KEITH DRAZEK:

C'est une bonne question, je crois qu'il s'agit des fournisseurs, des services de registre, et en fait la relation contractuelle serait entre l'ICANN et l'opérateur du registre et l'opérateur de l'ICANN.

Cependant peut être que dans l'avenir les opérateurs de registre signeront un contrat avec ICANN pour désigner leurs fournisseurs de services de registre pour voter à leurs place au sein de notre groupe de partie prenante et peut être qu'ils vont nommer quelqu'un d'autre comme un consultant pour qu'il les représente au sein de notre groupe de partie prenante, donc on n'a pas de prescription particulière mais en fait ce sera l'opération entre l'opérateur du registre et l'ICANN.

KEN STUBBS:

On a beaucoup de cet aspect qui dépendra de la nature du candidat du registre réel donc vous allez voir que on a plusieurs numéros, plusieurs marques qui peuvent présenter leurs candidature et alors il s'agit de voir quelle est l'intention qu'ils ont pour se servir des nouveaux TLD dans l'avenir et ceci aura un impact sur leurs engagements par rapport à la scène d'ICANN.

Si j'étais zone BMW et je planifiais de me présenter en tant que candidat pour un TLD et je vais m'en servir par exemple pour le marketing ou pour la conscience de marque, la diffusion et peut être un petit email, etc. je voudrais dire bon je ne veux pas vraiment participer à l'ICANN, c'est ça ma préoccupation. Pour nous rassurer que ça fonctionne, en fait on doit avoir un bon délégué et les planifications impliquent un engagement plus profond et une grande variété d'enregistrement du 2^{ème} niveau dans beaucoup de domaines différents et ceci sera plus engagé. Alors c'est un facteur qu'il définit.

KEITH DRAZEK:

Bien Jeff, Jonathan?

JONATHAN ROBINSON:

Je pense que ma question est vraiment... c'est quelque chose qui attire l'intérêt du directoire parce qu'on a parlé du GNSO, des groupes de parties prenantes donc j'aimerais maintenant demander aux membres du directoire dans quelles mesures les réponses fournies aujourd'hui vont traiter ce problème et s'il y'a quelque chose de plus que l'on peut ajouter? Est ce que vous pensez que c'est bien? Dans quelle mesure on a répondu à vos questions?

BERTRAND DE LA CHAPELLE:

Merci pour la question. Je dirais que fondamentalement l'objectif d'insérer cette question ici à ce moment là c'est d'avoir le temps, de discuter de toutes ces questions. Nous avons une session avec le groupe commerciale des IP, etc. juste

avant et il y a eu un message qui est passé, ce n'est pas le moment de changer quoi que ce soit dans la structure du GNSO, on vient de finir. Bon ça suffit. Donc je pense qu'on est tous d'accord là-dessus. Ce n'est pas une question de faire des changements maintenant c'est une question de faire perpétuer un processus constant entre tous les acteurs de la communauté pour comprendre collectivement quel est l'impact de ce programme important.

L'élément fondamental derrière tous cela est qu'il y'a des cas où des changements quantitatifs ont donné lieu aux changements qualitatifs et je pense que ICANN dans le système de nom de domaine ne va pas faire la même chose avec les noms et les registres que ce qu'il a fait. Il y'a une série de problèmes qui sont des opportunités aussi mais il y'a beaucoup de choses qui peuvent arriver entre des personnes qui ont les mêmes intérêts, les mêmes défis.

Donc je pense que c'est un problème qui concerne les regroupements, c'est un problème qui concerne la GNSO dans son ensemble et c'est un problème qui concerne la communauté dans son ensemble.

Je dirais que lorsqu'on a eu cette discussion avec l'ALAC ce matin, la question a été reformulée dans l'ordre du jour. Quel est l'impact du nouveau GTLD sur l'ALAC? ce n'était pas l'idée initiale mais ça a donné lieu à une question très intéressante concernant quel est le poids des différents SO, AC dans les structures et la distribution des ressources, etc. donc ce que je

voudrais dire ici c'est que c'est une façon de lancer une discussion, un processus de discussion ordonné, c'est quelque chose dont nous avons discuté dans le comité d'amélioration structural du directoire et dans le comité de participation puisque ça a un impact sur la façon dont les politiques sont développé, etc.

Et nous suggérons l'approche suivante: d'abord se focaliser sur une collecte très simple, un recueil très simple d'une liste d'impact potentiel, pas de solution. Essayez de voir quels sont les points sur lesquels on peut faire une source, sur lesquels il va y avoir une pression directe ou indirecte. Des fois on a un premier effet qui est un effet ricoché sur d'autres choses comme le développement de politique, la façon dont les contrats vont être organisés, etc.

Par conséquent la conclusion serait il faut mettre ce point à l'ordre du jour, attirer l'attention, dire que c'est une préoccupation générale sans enfreindre les responsabilités de chacun des niveaux pour répondre pour aborder ces aspects spécifiques et faciliter une approche globale qui va permettre de faire un appel pas pour un commentaire public mais juste un appel à contribution, qu'est ce que vous considérez comme un impact potentiel, essayez de trouver un format approprié à Prague pour avoir une discussion parmi les différents acteurs pour avoir une liste commune des défis que nous devons relever. Donc toutes les personnes peuvent rentrer dans leurs silos, dans leurs espaces, discuter des séries de questions accordées et ensuite revenir une fois que les personnes auront

disputer et parler un petit peu tous le même langage et être tous sur la même ligne. Les réponses que vous allez donner vont envoyer un message. Oui bien sur on s'inquiète, ça nous intéresse et bon c'est ce qu'on attend de vous.

KEITH DRAZEK:

Merci beaucoup Bertrand. C'est très utile. Cherine vous avez un commentaire?

CHERINE CHALABY:

Bertrand a dit quelque chose de très éloquent. Je pense que je voudrais ajouter une petite chose. Nous ICANN nous sommes né en 1998, ça fait déjà 14 ans, c'est un processus qui évolue lorsque des événements importants ont lieu, il faut créer des structures. Je pense que le GTLD pourrait être un événement important et pourrions un petit peu continuer à réfléchir, continuons disant à évoluer doucement comme nous le faisons mais ça peut être ne pas être suffisant, il faut voir un petit peu à l'extérieur de notre silos, avoir une vision globale et dire est ce que nous devons faire quelque chose de différent. C'est comme Bertrand l'a dit, il ne s'agit pas de faire des changements maintenant, il s'agit d'y penser, mettre le problème sur la table, essayer de réfléchir parce qu'on peut être dire pas de changements importants ou faisons les choses différemment, etc.

KEITH DRAZEK:

Merci Cherine, Jeff?

JEFF NEUMAN:

Oui je pense qu'il y'a ici beaucoup de choses qui sont en jeu comme cela était dit. Ça fait longtemps qu'on dit que cela allait arriver. En 2009 on l'a dit, donc je pense ça entraîne d'avantage de complexité les opérateurs de registre vont être les représentants des groupe de parties prenantes et ça devrait être les bureaux d'enregistrements qui sont les délégués, qui sont les représentants dans les registres, dans les groupes de parties prenantes, il y'a beaucoup de registres, il y'a beaucoup de firmes de consultants, donc je pense que tout cela représente une série de registres dans le groupe de partie prenante.

Une autre chose que je voulais dire c'est qu'il y'a différents types de registres qui vont apparaître, des registres génériques mais on a aussi mis le 1500 TLD et donc on voie ça dans le cas des opérations continues des COI. Voir un petit peu les registres génériques et les TLD de marque, il y'a une série de conversation à ce propos. Donc ça va créer des difficultés pour arriver à une opinion consensuelle. Donc je pense que ça va être un défi pour le directoire et certains de ces positions vont être un défi pour arriver à considérer chaque position. Donc il s'agit d'une politique qui va être appliqué à tous les TLD sponsorisés et non sponsorisés.

KEITH DRAZEK:

Merci Jeff. Vous avez raison, nous avons maintenant Ching et Ken.

CHING CHIAO:

Je vous remercie. Je pense qu'ici nous avons une présidence historique que nous avons vu par exemple nous savons tous ici que nous avons des CCNSO et qui ont un système établi à partir de l'année 2003 et certains des CCTLD, certains qui sont en opération d'autres noms qui ne sont pas actifs, ont une organisation régionale après et l'établissement de CCNSO et donc ce que j'essaie de dire ici c'est que peut être que maintenant dans cette salle j'essaie de voir qu'est ce qu'on doit faire pour le prochain cycle des GTLD mais à l'extérieur de cette salle il y'a peut être des milliers de personnes qui vont essayer de suivre un processus ascendant et on devra probablement lui laisser un peu de place pour qu'il développe ou qu'il trouve une façon de créer des structures.

Donc un petit commentaire là dessus qu'on pourrait faire pendant l'APTLD. Certains membres observateurs, d'autres ASIA par exemple, nous sommes un GTLD, nous n'avons le droit de vote dans ce CTLD particulier, dans cette organisation de CCTLD particulier.

Et on aimerait aussi savoir comment étendre la structure des membres au nouveaux GTLD parce que nous n'avons pas vraiment l'impression d'avoir une organisation compétitive dans la zone de l'Asie et du Pacifique. Les organisations de GTLD ont aussi une structure similaire commune et donc voilà.

KEITH DRAZEK:

C'était un petit commentaire que je voulais faire. Je crois que c'est un autre point ici que je n'avais pas mentionné, il y aura

beaucoup ici de travaux à faire entre les CCTLD, les GTLD, les opérateurs de ces 2 secteurs dans les années avenir, par conséquent si vous voyez un autre impact au niveau de la structure ICANN en tant qu'organisation que communauté, on aura sûrement.

Je voudrais d'abord dire, nous avons moins de 10 minutes pour notre session, voilà la conclusion de notre session. Donc je pense que vous aurez besoin de quelques minutes peut être mais s'il y'a des membres du bord qui ont des commentaires, d'autres questions à poser nous serions ravi d'y répondre.

ERIKA MANN:

Juste une question rapide, j'ai écouté hier et ce matin ce qui a été dit concernant la discussion du WHOIS et ça montre les incertitudes concernant les gouvernements, les données qui sont recueillis, comment faire pour assurer ce processus sécuritique, que répondriez vous? Est ce qu'en court terme et à long terme, est ce que vous considérez que vous avancez, vous pouvez vous engagé et dire voilà c'est le bon chemin, c'est le chemin correcte à suivre.

KEITH DRAZEK:

Oui je comprends votre question, ma question concernant les risques qui ont été identifiée par le GAC et mes collègues. Est-ce que quelqu'un veut répondre à cette question? Un de mes collègues?

Je dirais que personnellement, je pense que nous reconnaissons que le GAC et les gouvernements généraux ont un intérêt légitime et des préoccupations pour leurs communauté et nous avons tendu une voie croissante, une influence croissante ces dernières années et mon avis est que ce n'est pas mauvais, c'est une bonne chose et d'une certaine façon ils sont les bienvenues les gouvernements se sont engagés au niveau de leurs temps et leurs ressources pour contribuer pour fournir des conseils et je pense personnellement que l'interaction entre le board et le GAC à Bruxelles était quelque chose de très positive en effet pour beaucoup de raisons.

Donc pour en revenir à la question concernant les risques. Est ce que le GAC ou d'autres ont identifié les risques? C'est quelque chose que les registres, les bureaux d'enregistrement, les secteurs commerciaux doivent prendre en compte sérieusement c'est une réponse un peu vague mais je pense que oui...

JONATHAN ROBINSON:

Une petite précision concernant ce que vous venez de dire, une des choses qu'on a plus reconnu c'est que c'est d'accord c'est une question complexe, c'est un héritage complexe qui existe depuis longtemps mais à mesure qu'on avance d'une certaine façon, ce problème comment l'espace va changer, il faut voir l'industrie dans son ensemble de manière globale et reconnaître que les CC offrent aussi un service et ont aussi une approche consistante et qu'une approche globale de ce problème est

importante aussi et c'est ce qui fait que nos discussions doivent aborder cette approche aussi.

KEITH DRAZEK:

Bien, en ce qui concerne WHOIS et les données WHOIS certaines communautés pensent que cela va avoir un impact sur les registres ou sur les bureaux d'enregistrement mais je pense que le problème de WHOIS que ce soit les recommandations qui proviennent du rapport de l'équipe de révision ou autre ou le passage d'un WHOIS SICK, ce n'est pas seulement une question de registrant ou de services WHOIS.

Je dirais qu'en général lorsqu'on essaye d'aborder ces problèmes il faut le faire et si une politique va être établie, il faut un processus de développement de politique ici. Et donc je vois que tout le monde dans la politique doit avoir la possibilité de participer, de contribuer. Et donc quelque soit ce que nous disons, il faut que tout le monde ait la possibilité de prendre part à ce processus et de donner son avis. Ken et Bertrand.

KEN STUBBS:

Oui cela fait 14 années et sont d'une grande importance et je pense qu'on n'aura pas de problèmes de gestion technique de cet espace par contre je pense qu'on va avoir des problèmes au niveau de la gestion opérationnelle de cet espace dans le futur, je pense qu'il va y avoir des défis politiques très importants dans le futur parce qu'il va y avoir des lignes qui vont être marqués, tracés définitivement au niveau du DNS qui va être

très différent de ce que nous le voyons aujourd’hui. Et comment est ce que les politiques vont affecter cela? ce sera à mon avis, un problème très important, voir un grand groupe de personnes dans le domaine des marques qui n’auront aucun intérêt dans une série d’éléments et puis il y aura d’autres groupes qui auront beaucoup plus d’intérêt dans ce domaine parce que cela va affecter les économies en développement et les langues, etc.

Donc les politiques, il va y avoir un grand changement au niveau des politiques. Je pense qu’il faut être prêt à affronter cela et prêt à avoir un niveau de conformité important.

Et un exemple de cela, je serais rapide, c’est le système de Clearing house, nous avons ici la façon dont ce processus va gérer dans ces années avenir ses activités, ce qu’il y aura assez de capacité de d’échelonnement pour affronter tous ces problèmes.

KEITH DRAZEK:

Bien Bertrand, Jonathan Robinson et je pense que nous devons conclure notre réunion.

BERTRAND DE LA CHAPELLE:

Bien pour suivre la discussion je dirais qu’il y a lieu maintenant, je dirais que 2 ou 3 problèmes typiques qui vont apparaître sont la diversité des types de nouveaux GTLD, ces acteurs vont avoir des rôles différents, jouer différents types de problèmes, différents types de défis pour le reste du monde.

La deuxième question est cette diversité et ce qui nous mène actuellement à la séparation entre le GNSO et le CCNSO dans le DNSO et donc le deuxième élément est c'est que dans cette diversité il va y avoir un élément de diversité qui va être très important c'est le niveau de relation avec les gouvernements locaux. Certains de CTLD vont avoir besoin d'un accord avec leurs gouvernements, certains TLD vont être établis dans leurs pays où le contrôle du gouvernement sera plus fort que dans d'autres. Et par conséquent dans ce domaine là, dans la mesure ou dans l'espace des nouveaux GTLD il y aura des nouveaux GTLD qui seront plus prêt dans la façon d'opérer, plus prêt des CC qui se situ au niveau local que d'autres, donc ils vont appliquer exclusivement les règles d'ICANN ou est ce qu'ils vont appliquer exclusivement les règles locales et nationale. C'est aussi une question.

Ensuite l'impact de la dimension de la langue ou du script en mesure où on avance dans les GTLD et les IDN et les GTLD d'IDN. On va voir des convergences d'intérêt similaires, des éléments similaires que les personnes vont partager au niveau des CCTLD doc à travers des intérêts régionaux et donc ça va permettre que certains problèmes, que tous les TLD qui sont par exemple xx trouve et vont à ce moment là collaborer, partager certains types d'outil, d'infrastructure, etc. et par conséquent l'apparition de cluster de TTLTD par type d'activité, par emplacement, etc. Va être le type de facteurs structurels qui vont apparaître. Je ne peux pas les prévoir mais je pense que c'est une des choses qui vont exister.

KEITH DRAZEK:

Merci Bertrand. Jonathan et puis la conclusion.

JONATHAN ROBINSON:

Très brièvement je pense qu'à propos de cette question, c'est une question très intéressante à aborder au niveau du directoire et le problème que nous voulons aborder c'est le problème des intérêts, de conflit d'intérêt, la composition du directoire et finalement ce sont des thèmes d'une grande importance.

Il est clair que l'expérience et l'expertise sont au cœur du bon fonctionnement d'un directoire et l'opinion que nous avons concernant le groupe de parties prenantes c'est que la bonne gouvernance n'est pas obligatoirement engagée dans l'expérience de l'industrie, et les conflits peuvent exister à condition qu'il ne soit pas de nature globale, ils peuvent être résolues. Donc nous pensons que nous avons besoin d'une expérience industrielle réelle, d'une expertise opérationnelle réelle dans certaine mesure au niveau du directoire d'ICANN pour aider les organisations à naviguer à travers ces problèmes qu'ils doivent donc régler et nous comprenons qu'un bon directoire doit être équilibré par l'indépendance et une expertise indépendante et compétente, mais cependant certaine des problèmes que nous abordons pour la mise en œuvre et l'exécution ont besoin d'une expérience et d'une connaissance de l'industrie solide donc je pense que j'espère que j'ai attiré votre attention sur ce point là.

KEITH DRAZEK:

Merci. Jeff et la conclusion.

JEFF NEUMAN:

Je remarque qu'il ya... je pense qu'ici ce qu'on essaye de dire c'est qu'on a entendu des commentaires hier, on a entendu des opinions sur le fait que le comité devait être dans le directoire, par qui devrait être composé le directoire et il y'a une xx négative par ceux qui appartiennent à des parties contractantes entre le registre et les bureaux d'enregistrement. Notre peur c'est que l'expertise industrielle donne un directoire qui va avoir un impact sur les opérations et qu'il va avoir un impact sur la sécurité, la stabilité de l'internet si on n'a pas une expérience industrielle dans notre directoire. Voilà le problème.

KEITH DRAZEK:

Merci. Cherine.

CHERINE CHALABY:

Je pense que nous sommes tous d'accord que nous avons un directoire avec des directeurs indépendants qui n'ont pas d'expertise dans le domaine de l'industrie ou dans le travail. En même temps avoir un directoire qui soit expert dans le domaine, qu'il soit des experts industriel, ce n'est pas non plus ce que nous voulons. Donc nous avons besoins d'un équilibre et je suis tout a fait d'accord avec vous sur ce point là.

ROD BECKSTROM:

Bien nous sommes absolument d'accord, il faut un équilibre, c'est ça le problème et il faut sans aucun doute de l'expertise, de l'expert industriel qui est dans un modèle de multi parties prenantes qui a permis à ICANN d'être aussi productif. Nous sommes très productifs du point de vue politique, du point de vue du programme, du point de vue de l'évolution de notre organisation générale, aucun ne doute de cela.

Donc je voudrais être très clair, il n'y a rien de négatif dans mon discours quand j'ai parlé des experts industriel, etc. c'est quelque chose que je considère comme positive et je pense qu'on a besoin d'un modèle multi parties prenantes et j'ai le plaisir de travailler avec vous dans ce sens donc je pense que les groupes sont un bon exemple, les regroupements sont un bon exemple du savoir des connaissances industriel qui rentrent dans notre organisation parce que il faut se rendre compte de la complexité et que nous avons aujourd'hui les IDN et les caractères TTLD et tout cela mais voilà c'est le bon modèle et c'est le modèle que nous devons appliquer pour notre directoire.

Merci à tous. Merci pour le bon travail que vous avez fait et pour une série de secteur de problèmes, les opérations de programmes de nouveaux GTLD sont sur la table maintenant, les équipes d'ICANN travaillent sur ces problèmes aussi. Donc merci encore.

KEITH DRAZEK: Merci c'est un commentaire tout à fait judicieux. Steve. Bien allez y.

STEVE CROCKER: Non, rien.

KEITH DRAZEK: En tant que groupe de partie prenante, nous remercions les équipes d'ICANN pour leurs travail, le directoire aussi pour le travail qu'il nous a mené dans le domaine des programmes des nouveaux GTLS et en général c'est un plaisir de travailler avec vous. Je profite donc de cette réunion présentielle pour vous le dire de ce dialogue et je dirais que nous sommes engagés à vraiment mettre en place un système de nouveaux GTLD qui fonctionne bien avec un calendrier qui soit possible à appliquer et donc nous voulons arriver à un accord. Bien merci, merci à tous pour votre collaboration.